

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 01-274-43

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le premier projet de règlement 01-274-43 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) afin d'y introduire des grilles de zonage – dossier 1164039024

AVIS est par les présentes donné que :

Le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, à la suite de l'adoption à sa séance ordinaire du 13 février 2017 d'un premier projet de règlement portant le numéro 01-274-43, tiendra une assemblée publique de consultation le jeudi 2 mars 2017 à compter de 19 h, à la salle du conseil d'arrondissement, sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, RLRQ, c. A-19.1;

Le règlement projeté vise à :

- abroger les règles d'insertion en matière de hauteur et d'alignement de construction;
- généraliser les règles d'insertion en matière de mode d'implantation;
- modifier les méthodes du calcul de hauteur;
- adopter une carte de zonage et abroger les feuillets thématiques;
- introduire des grilles de zonage spécifiant les usages et les paramètres du cadre bâti se rapportant à la nouvelle carte de zonage;
- harmoniser les cartes des secteurs patrimoniaux et « bois et écoterritoires ».

Le premier projet de règlement 01-274-43 vise l'ensemble du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville;

Au cours de cette assemblée publique, le maire d'arrondissement ou un autre membre du conseil d'arrondissement désigné par lui expliquera le premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

Ce premier projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

Le premier projet de règlement 01-274-43 de même que le plan des zones concernées peuvent être consultés au bureau du secrétaire d'arrondissement, situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

DONNÉ à Montréal, ce vingt-deuxième jour de février deux mille dix-sept.

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement